



COMMUNE DE LANVEOC - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 6

Du 23 septembre 2026 - DELIBERATION N° 17 -

Décision modificative du budget annexe ZMEL - Virement de crédits

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-trois septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Christine LASTENNET, Maire.

Etaient présents : Mme Claire ADAM, Mme Cécile DABARD, Mme Sylvie DESPLAT, M. Laurent GUILLON, M. Richard KLEIN, M. Frédéric LAUDE, Mme Patricia MARCHETEAU, M. Frédéric MONFORT, M. Stéphane NESZTLER, Mme Yuna PENNEC, Mme Carine RENSONNET, M. Fabien ROHEL, Mme Julia ROUGE-GAY, M. Julien ROZEN, M. Christophe LEMEL.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Emilie LECAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile DABARD, Mme Laurence MARTIN ayant donné pouvoir à Mme Christine LASTENNET, M. Raymond SAGET ayant donné pouvoir à M. Stéphane NESZTLER.

M. Stéphane NESZTLER a été désigné comme secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion la DGS.

Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer valablement

Afin de pouvoir compenser certaines dépenses sur le budget annexe « Zone de Mouillage et d'équipements légers », il est nécessaire de faire un virement de crédit en dépenses comme suit :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 604	5 304,29		
D F 042 6816 (ordre)		5 304,29	
D I 21 2153 10		5 304,29	
R I 040 1562 OPFI (ordre)		5 304,29	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		5 304,29
	Réductions	5 304,29	5 304,29
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	5 304,29
Solde Réductions	5 304,29
Ouv. - Réd.	

Il est précisé que ces modifications n'ont pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget général.

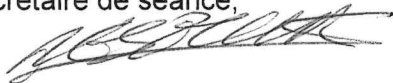
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la proposition du Maire.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents liés à la présente délibération.

DIT que les crédits seront inscrits au budget.

Le secrétaire de séance,



M. Stéphane NESZTLER



Le Maire,



Christine LASTENNET